

# Règlement de l'école

Conditions générales d'utilisation de [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch)

## §1 Généralités

- 1.1 [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) est une plate-forme Internet pour retrouver des anciens copains et copines d'école.
- 1.2 L'inscription et l'enregistrement sont requis pour pouvoir bénéficier de cette plate-forme. Il est possible d'y procéder en ligne vingt-quatre heures sur vingt-quatre.
- 1.3 Les données des élèves ne seront pas divulguées (protection des données) à des tiers (organisations etc.).
- 1.4 Les données indiquées doivent être vraies.
- 1.5 En s'inscrivant, le membre accepte le règlement de l'école.
- 1.6 Toute personne qui a achevé sa scolarité obligatoire en Suisse ou dans une école suisse à l'étranger et qui a atteint 18 ans.
- 1.7 Les membres mineurs doivent obtenir l'accord des représentants légaux (parents).

## §2 Cotisation/ frais de scolarité

**Les prestations suivantes sont mises à la disposition gratuite des membres Basic par la direction de l'école [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) :**

- 2.1 Carte d'identité scolaire / Enregistrement  
La carte d'identité scolaire sert à l'inscription dans notre banque de données. Elle est à remplir par les élèves eux-mêmes ; les indications doivent être vraies. Les élèves ont le droit et le devoir de la modifier et d'ajouter des compléments eux-mêmes.
- 2.2 Login : Nom d'utilisateur et mot de passe personnel  
Ils servent à l'identification claire des membres et à leur attribution au groupe.
- 2.3 Publicité/ Annonces/ Marketing  
La direction de l'école se charge de faire connaître et de promouvoir la page d'accueil [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) .
- 2.4 Fonction de recherche  
La recherche des camarades d'école s'effectue par les masques d'interrogation.
- 2.5 Etre membre de différents groupes  
Un membre peut s'inscrire à un nombre illimité d'écoles.
- 2.6 Prise de contact avec des copains d'école par la fonction message  
En cliquant sur « envoyer message » sur la carte d'identité scolaire on peut envoyer un message aux autres élèves.

## 2.7 Envoi de journal/ Newsletter

Le journal est envoyé à tous les groupes ou membres ou bien seulement à de groupes ou membres sélectionnés. Le membre accepte expressément l'envoi de la newsletter à l'adresse e-mail indiquée par lui sur sa carte d'identité scolaire. La newsletter sert entre autres à informer les membres des nouveautés ou changements sur [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch). Les membres sont autorisés à participer gratuitement à la newsletter en envoyant des articles de qualité. Rien ne nous oblige cependant de publier les articles envoyés. La newsletter est un élément fixe de [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch). Un envoi régulier de la newsletter ne peut pas être exigé.

**En échange d'une cotisation annuelle modeste, les prestations suivantes (en plus des prestations pour membres Basic selon 2.1 – 2.7) sont mises à la disposition des membres Premium par la direction de l'école [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) :**

- 2.8 Accès à l'album de photo/ à la galerie de photos du groupe. Un membre est autorisé à télécharger jusqu'à 12 photos. Il peut modifier ou supprimer les photos à tout moment. Après une brève vérification, la direction de l'école autorise la publication des photos ou bien les supprime en cas d'atteinte aux mœurs. Seulement les photos qui représentent réellement l'élève elle-même/ lui-même sont admises. En outre, les photos doivent avoir été prises par l'élève/ le professeur lui-même, de sorte que celle-ci ou celui-ci dispose des droits. L'élève qui contrevient à cette interdiction devra répondre personnellement devant l'opérateur de [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) à toutes les conséquences juridiques qui pourraient en découler pour celui-ci.
- 2.9 Carnet d'information  
Ce carnet sert à envoyer des informations aux membres des groupes respectifs, comme par exemple l'inscription d'un nouveau membre dans leur groupe (transfert par e-mail).
- 2.10 Organisation d'une réunion d'anciens élèves/ d'anciens d'une promotion  
Tu organises une réunion d'anciens élèves ou des anciens d'une promotion. Tu peux gérer ta propre liste des destinataires et envoyer des propres invitations (dépliants).
- 2.11 Tu peux publier tes propres histoires, par exemple une anecdote marrante au sujet d'un voyage scolaire.
- 2.12 Lire les messages et répondre  
Tu peux envoyer et lire des messages à volonté et y répondre.
- 2.13 Chat room  
Sert à chatter avec des membres enregistrés dans le chat room mis à disposition. La communication via le chat room [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) est réservée aux usagers. Des insultes, diffamations et mensonges ne sont pas de mise au chat room. Le contrevenant à cette règle s'expose à l'exclusion immédiate de [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch). Si un(e) élève utilise un faux nom et croit pouvoir rester anonyme, nous autres membres de la direction de l'école savons pertinemment qui a dit (ou écrit) quoi. Des contenus contraires au droit, en particulier des insultes ou atteintes aux mœurs, peuvent être effacés individuellement. La direction de l'école se réserve le droit de décider qu'un contenu doit être effacé. A ce sujet, chaque indication sérieuse de la part d'un membre sera vérifiée dans un délai raisonnable. En ce qui concerne les insultes, diffamations et calomnies, c'est l'auteur du message en question qui en est responsable et non [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch).

#### 2.14 Petites Annonces

Pour faire passer une annonce de faire-part, recherches etc. Les annonces sont visibles pour tous les membres.

Après une brève vérification, la direction de l'école autorise leur publication ou bien les supprime en cas d'atteinte aux mœurs.

### §3 Temps scolaire/ Adhésion

Grâce à Internet et au progrès de la technologie moderne, le fonctionnement scolaire de 24 heures sur 24 est devenu réalisable. La durée de l'adhésion est de 12 mois. Elle débute le jour de l'inscription comme membre. L'adhésion est renouvelable automatiquement d'année en année, sauf résiliation antérieure selon les modalités du §4.

### §4 Départ de l'école/ Résilier l'adhésion

Si un membre veut à tout prix quitter [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch), il lui suffit d'en avvertir la direction de l'école [membre@retrouvetaclasse.ch](mailto:membre@retrouvetaclasse.ch) par e-mail en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la fin de l'abonnement.

Dans cet e-mail, elle/il devra indiquer son nom d'utilisateur, sa date de naissance et exprimer son souhait exprès de quitter [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch). Le départ d'un membre n'entraîne pas de frais supplémentaires. Toutes les données du membre seront supprimées après son départ. Il ne pourra donc plus contacter les autres membres par l'intermédiaire de [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch).

### §5 Développement ultérieur

Nous nous réservons le droit de modifier le plan d'études et l'offre et d'élargir ou de supprimer certaines disciplines et certains services bénévoles. Nous nous réservons également le droit de suspendre [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch). Nous nous abstenons cependant de procéder ainsi sans préavis.

De même nous nous réservons le droit de modifier le règlement de l'école et de l'adapter aux lois en vigueur.

### §6 Mesures disciplinaires

Des membres qui agissent à l'encontre des objectifs de [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch), seront exclus après avertissement.

En cas d'infractions sévères, ils pourront être exclus sans avertissement préalable. Nous nous réservons le droit d'informer les services compétents de l'incident qui pourront alors prendre les mesures nécessaires.

Plaintes et informations au sujet de membres voyous peuvent être adressées directement à la direction de l'école [directiondelécole@retrouvetaclasse.ch](mailto:directiondelécole@retrouvetaclasse.ch)

## §7 L'engagement des membres

Vis à vis de la direction de l'école et des autres membres, les membres s'engagent à respecter les règles suivantes :

- ne pas répandre des diffamations, calomnies et insultes,
- ne pas utiliser des expressions manquant à la bienséance,
- ne pas troubler la vie privée des autres membres,
- ne pas porter un préjudice professionnel ou commercial à un autre membre,
- ne pas troubler le fonctionnement du site Web,
- ne pas répandre des maladies informatiques, en particulier des virus,
- ne pas utiliser les fonctions du site Web pour envoyer des messages spam,
- le membre répond des dommages causés par lui.

## §8 Avis de non-responsabilité

### 8.1

Tout d'abord il faut savoir que [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) a pour unique objectif d'encourager les contacts privés entre membres et de permettre des approches entre copains de classe. Nous déclinons toute responsabilité pour les conséquences éventuelles (divorce, mariage, crise de ménage, adultère, enfants, changement de travail etc.). Ces conséquences ne sauront faire l'objet d'une indemnisation de notre part.

### 8.2

#### Renvois et liens

Des renvois directs ou indirects (liens et banner) pointant vers des sites externes, hors de la responsabilité de la direction de l'école, n'engageraient notre responsabilité seulement au cas où la direction aurait connaissance de leurs contenus et qu'elle serait techniquement en mesure d'en empêcher l'accès si ceux-ci étaient illégaux.

La direction de l'école déclare donc expressément que les pages accessibles par des liens ne comportaient pas de contenus illégaux au moment de la création des liens respectifs. La direction de l'école n'a aucune influence sur l'organisation actuelle et future ni sur les contenus des pages cibles. Pour cette raison, elle prend expressément ses distances à l'égard de tous les contenus de pages modifiées après la création des liens y pointant. Cette déclaration est valable pour tous les liens et renvois inclus dans notre propre offre de services Internet ainsi que pour les liens insérés par des tiers dans les livres d'or, forum de discussion (chat room) et carte d'identité scolaire créés par la direction de l'école. Seul l'exploitant de la page litigieuse est responsable des contenus illégaux, incorrects ou incomplets de celle-ci, et tout particulièrement des dommages qui découlent de l'utilisation ou non-utilisation des informations y figurant, et non l'exploitant de la page qui héberge seulement des liens pointant sur la page litigieuse.

## **§9 Sécurité et protection des données**

Le serveur qui héberge les données personnelles des membres de [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) est protégé par un firewall. Par principe nous n'utilisons que les cookies requises pour des raisons techniques.

Les données enregistrées ne servent qu'à des fins de marketing interne ou à l'envoi des newsletters par e-mail. Ces données ne sont pas divulguées à des tiers.

Chaque membre reçoit un nom d'utilisateur et un mot de passe qu'il est prié de conserver soigneusement dans son propre intérêt. Il est cependant possible de récupérer ces données de connexion en cas de perte sur la page d'accueil de [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) en cliquant sur « mot de passe oublié » et de les faire envoyer à l'adresse e-mail enregistrée.

Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont exigés pour l'utilisation. Seulement une partie des données recueillies est affichée sur la carte d'identité scolaire et peut être vue des autres membres. Nous ne publions que prénom, nom, promotion, photo, nom de l'école, lieu de l'école et activités de loisir. Les autres données sont utilisées à des fins administratives et ne seront pas divulguées à des tiers.

Les messages et informations sont envoyés à l'intérieur de [www.retrouvetaclasse.ch](http://www.retrouvetaclasse.ch) dans un système de courrier électronique fermé. Ton adresse e-mail ne sera donc pas publiée. C'est une protection idéale des mails publicitaires SPAM.

## **§10 Droit scolaire, droit valide**

En s'enregistrant, le membre accepte le contenu du règlement de l'école, aussi appelé « les conditions d'utilisation ». Le membre a lu la déclaration concernant la protection des données. Il est informé de l'utilisation de ses données personnelles et d'accord avec la façon dont elles sont utilisées (carte d'identité scolaire).

Ceci est soumis au droit suisse, à l'exclusion du droit étranger. Le lieu de juridiction est Aarau, Suisse.